

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LES FORÊTS

LA RECONDUCTION DES ENTENTES PROVINCIALES

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, six ententes sur l'aménagement forestier avec autant de provinces ont expiré en mars 1989, trois autres prendront fin en mars prochain. Elles aident les provinces à régénérer leurs ressources forestières et les semis que nous avons ici aujourd'hui.

On a annulé les ententes; nous célébrons la semaine de la forêt, mais le gouvernement ne s'est pas précipité pour négocier de nouvelles ententes avec les provinces. Avant de signer une nouvelle entente, il exige de chaque province un plan global de 20 ans sur les forêts.

La direction du Bureau de la diversification de l'Ouest a dit qu'elle modifiait les ententes actuelles et que le gouvernement n'établira pas sa politique avant au moins trois ou quatre mois.

Que le ministre montre la voie à suivre, qu'il s'engage à allouer des fonds pour négocier les nouvelles ententes dont les provinces ont besoin pour s'assurer que les futures générations puissent profiter des ressources forestières.

\* \* \*

LE CODE CRIMINEL

L'INTERDICTION DES ARMES ENTIÈREMENT AUTOMATIQUES

Mme Pauline Browes (Scarborough—Centre): Monsieur le Président, au Canada, un jeune de seize ans peut acheter pour moins de 500 \$ un fusil d'assaut AK-47 transformé en semi-automatique. Pour 60 \$ de plus, il peut acquérir un déclencheur de détente qui permet de tirer trois balles en appuyant une seule fois sur la détente. S'il connaît bien les armes à feu, il peut facilement retransformer le AK-47 en mitrailleuse entièrement automatique, une arme qui peut vider un chargeur de 30 balles en moins de trois secondes.

A l'instar des forces policières de tout le Canada, j'exhorte le gouvernement à modifier le Code criminel de façon à interdire ces armes transformées.

Je félicite le ministre de la Justice (M. Lewis) de s'être engagé à étudier la question. Je l'exhorte à s'assurer que le Code criminel interdise toute arme entièrement automatique ou toute arme qui peut être transformée en arme entièrement automatique.

\* \* \*

LES PÊCHES

LES QUAIS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur actuel ne s'est pas attaqué au problème que pose l'état lamentable des quais dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les pêcheurs de l'île doivent travailler dans des conditions dangereuses pour leur vie ou leur intégrité physique.

Dans ma circonscription, les quais comme Grahams, Macaulays, Savage Harbour, Sturgeon et Naufarge, entre autres, sont tellement délabrés que leur état dégénère rapidement en un problème d'environnement autant que de pêche.

Les pêcheurs envoient des pétitions au gouvernement depuis cinq ans pour qu'il affecte des fonds à la réparation de ces quais. Le gouvernement n'a pas répondu sincèrement à ces demandes. L'état des quais est la preuve de son insensibilité et de son inaction.

J'implore le ministre d'intervenir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Les pêcheurs de l'île méritent d'être traités sur un pied d'égalité.

\* \* \*

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, j'estime que les députés de tous les partis devraient appuyer de tout coeur le maintien après mars 1990 du Programme de contestation judiciaire à l'intention des handicapés.

C'est le seul programme visant à aider financièrement les handicapés à se prévaloir des droits à l'égalité que leur confère la Charte. Sans un programme permanent qui permet de financer, au nom des groupes de désavantagés, des causes appelées à faire jurisprudence, seuls les riches pourront bénéficier des garanties à l'égalité de la Charte. La plupart des handicapés touchent, en effet, de faibles revenus ou des revenus fixes.

On a déjà informé les bénéficiaires du Programme de contestations judiciaires que seules seront payées les